

SOLS, STRUCTURES et MATÉRIAUX

Pierre EVESQUE

Directeur de Recherche CNRS

☎ 33 -(0)1 41 13 12 18 & 33 -(0)1 43 50 12 22

Fax : 33 (0)1 41 13 14 42

e-mail : pierre.evesque@ecp.fr

L RAR # 1A 085 640 68 61 0

Châtenay-Malabry, le 14 Juin 2013

Monsieur Jérôme ,
Ressources humaines,
CNRS DR5
1 place Aristide Briand
92195 Meudon

Monsieur ,

J'ai bien reçu avec surprise l'arrêté du CNRS me mettant en congé longue maladie, sans attendre l'avis du Comité Médical Supérieur.

Or vous savez que la saisine de ce Comité - qui est à la diligence du CNRS - est suspensive de toute décision me concernant.

J'avais contesté l'avis du Comité Médical le 15 mai 2013. Je ne comprends donc pas comment le CNRS a pu prendre cette décision de mise en congé de longue maladie sans consulter le Comité Médical Supérieur, en méconnaissance des textes régissant le fonctionnement des comités médicaux.

Je vous demande donc de saisir immédiatement le comité médical supérieur de l'avis rendu par le Comité Médical en suspendant pendant tout le temps de l'instruction la décision du 17 mai 2013 qui m'est gravement préjudiciable et qui constitue une atteinte aux libertés de la personne.

Le refus du CNRS sera porté à la connaissance de la juridiction administrative. J'attends votre réponse pour jeudi 20 juin 2013.

Je vous prie de croire, Monsieur , à ma considération distinguée.

Pierre Evesque